I-2021-O-R-7037-01 (n° 3819)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dépôt : Gilles Roth
Dépôt : 31.03.2022
Débat suivant la déclarat° gouvernementale relative aux résultats des discussions avec les partenaires sociaux

1

Résolution

La Chambre des Députés,

Vu la déclaration gouvernementale relative aux résultats des discussions avec les partenaires sociaux dans le cadre des travaux du Comité de coordination tripartite, faite par M. le Premier Ministre, Ministre d'Etat, au cours de la séance publique du 31 mars 2022,

Vu l'annonce de l'introduction d'un projet de loi « Omnibus » visant à mettre en œuvre les résultats de cette tripartite,

décide

d'instaurer, conformément à l'article 21 de son Règlement interne, une commission spéciale « Tripartite » dont la mission consiste à analyser le projet de loi prémentionné.

S. Gilles Roth

Gilles BAUM

H. CROCHET

Josée Lorsché

F. Kartheiser

Sven CLEMENT

Myriam Cecchetti

23, rue du Marché-aux-Herbes | L-1728 Luxembourg
Tél.: (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30
www.chd.lu